

*Initiatives ministérielles*

Malheureusement, pendant qu'il faisait traîner la présentation du projet de loi destiné à régir la tenue de référendums, le gouvernement n'a pas vraiment procédé aux consultations qui s'imposaient, comme mon collègue, le député de Kingston et les Îles l'a si éloquemment fait remarquer en soulignant les diverses lacunes que présentait cette mesure législative. Si seulement le gouvernement avait pris la peine de consulter l'opposition, je suis persuadé que bien des problèmes auraient été réglés avant même le dépôt du projet de loi.

Cela étant dit, je voterai pour le projet de loi, quoique à contrecœur, comme l'a si bien dit mon collègue, le député de Kingston et les Îles. À vrai dire, je le ferai parce que personne n'aime être acculé au pied du mur et subir un chantage du genre: voter contre cette mesure législative, c'est voter contre l'unité canadienne.

Notre caucus et notre parti sont en faveur de l'idée et du principe de consulter les électeurs canadiens. Notre chef a toujours préconisé la consultation populaire. Il la préconise encore aujourd'hui et il continuera de le faire.

J'ai, dans ma circonscription, de nombreux électeurs valeureux qui ont travaillé sans relâche sur la question de la Constitution et de la consultation à tenir auprès des Canadiens. Permettez-moi de mentionner en particulier les éminents chefs de file locaux que sont Gail Stewart et son groupe, qui ont récemment publié un bulletin intitulé: «Ô Canada, Rêvons de bâtir notre avenir ensemble.»

Il s'agit d'un organisme impartial et apolitique, dont le seul but est de sauver le Canada et de le garder tel que nous le connaissons aujourd'hui. Voici ce qu'on lisait dans la dernière livraison du 25 mars 1992, volume 1, numéro 3:

Il n'est pas trop tard pour modifier le débat. Il est difficile de se faire une idée nette à propos du débat constitutionnel. Tant de modifications sont proposées, nous avons si peu de temps pour les étudier, et il y a tellement de choses qui se passent derrière des portes closes, tellement d'enjeux.

En outre, le débat se déroule dans un contexte planétaire, où les problèmes écologiques et environnementaux risquent de mettre notre avenir en péril. Ces réalités doivent sûrement avoir une incidence sur notre façon d'édifier la Constitution. Pourtant, on les oublie.

Le contexte évolue. Soyons prêts pour la prochaine étape. Au lieu de négocier, pourquoi ne pas travailler ensemble?

Je veux féliciter mon collègue de Kingston et les Îles, qui a justement insisté sur la nécessité de travailler ensemble et de nous concerter, quel que soit notre parti.

Travaillons avec ceux qui croient en un Canada uni et ceux qui croient en un Canada équitable.

Je veux prendre quelques minutes pour vous faire part de mes sentiments au sujet de cette question. Ce sont des sentiments que je partage avec mes électeurs, qui les ont exprimés si éloquemment dans leur dernier bulletin. Comme eux, je dis que nous devons commencer par repenser notre position sur la scène internationale au lieu de nous attarder à des questions d'intérêt purement local. Nous devons centrer notre attention sur les questions qui nous unissent, plutôt que sur celles qui nous divisent.

Il n'y a rien de mal à tenir un débat constitutionnel. En fait, il est extrêmement important, pour une nation, de tenir ce genre de débat, pourvu qu'au bout du compte, nous en sortions unis et renforcés.

Il faut se rappeler que nous célébrons cette année le 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Mes électeurs et moi sentons le besoin d'exprimer nos sentiments et de dire que nous devons être conscients que le Canada n'existe pas seulement depuis 125 ans, mais qu'il a été créé il y a plus de 10 000 ans par nos compatriotes autochtones.

• (1640)

Je crois qu'il faut reconnaître non seulement dans la Constitution, mais également dans notre vie de tous les jours de tels faits dont tant de Canadiens ont tenu à parler.

Nous devons pouvoir nous référer à une histoire commune pour pouvoir parler d'un avenir commun. Vous savez probablement que si vous étudiez l'histoire en Colombie-Britannique, vous n'étudierez probablement pas la même chose qu'un étudiant en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, au Québec ou ailleurs au Canada. Nous n'avons pas encore de bases communes qui feraient que tous les Canadiens apprennent la même chose dans leurs cours d'histoire du Canada.

La réflexion sur la citoyenneté—et je vois le ministre de la Citoyenneté et du Multiculturalisme—n'est pas aussi répandue qu'elle devrait l'être dans la société canadienne. Nous ne déployons pas suffisamment d'efforts pour enseigner aux Canadiens ce que signifie le fait d'être canadien. C'est tout le débat sur la répartition des pouvoirs qu'il faut transformer. Il faut le transformer pour que nous puissions parler davantage de la répartition des responsabilités. Lorsque nous commencerons à